

LA FORMATION MÉDICALE CONTINUE DU CISSS DE LAVAL PRÉSENTE EN COLLABORATION AVEC LE CHU STE-JUSTINE

FORMATION EN PÉDIATRIE NÉONATALE



VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022
8 H 45 À 15 H 00

AUDITORIUM RÉAL-DUBORD

VOUS DEVEZ VOUS INSCRIRE SUR LE SITE SUIVANT :

En vous inscrivant, vous acceptez que la conférence soit enregistrée

<https://forms.office.com/r/vXFi0ZxgMn>

FRAIS D'INSCRIPTION

Membres du CMDP du CISSS de Laval: **Gratuit**
Professionnels du CISSS de Laval : **Gratuit**

Stagiaires du CISSS de Laval : **Gratuit**
Tout autre participant : **150 \$**

Payable par chèque à l'ordre de « FMC CISSS Laval » et envoyé à :

Hôpital de la Cité-de-la-Santé, 1755, boul. René-Laennec, Local D-RC-17, Laval, Québec H7M 3L9

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette activité, les participants seront en mesure de :

1. Améliorer ses connaissances entourant la médecine néonatale avec une emphase particulière sur les problèmes vécus dans son centre référant
2. Dans son milieu naturel de travail, se pratiquer et optimiser sa performance durant une réanimation d'un nouveau-né en état critique
3. Appliquer les concepts du NRP
4. Connaître et appliquer, en simulation, les concepts de gestion de crise, incluant la communication, le travail d'équipe, l'anticipation, l'utilisation de ressources, l'appel à l'aide et le leadership

HORAIRE

8 H 45 – 9 H 00	ACCUEIL – PRÉSENCE
9 H 00 – 9 H 15	INTRODUCTION
9 H 15 – 10 H 15	PRÉSENTATION AVEC F. QUESTIONS CONFÉRENCIER : DR MICHAEL-ANDREW ASSAAD, CHU STE-JUSTINE NÉONATOLOGISTE ET PÉDIATRE
10 H 15 – 10 H 30	PAUSE
10 H 30 – 11 H 15	ATELIER/SIMULATION*
11 H 15 – 12 H 00	ATELIER/SIMULATION*
12 H 00 – 13 H 00	LUNCH
13 H 00 - 13 H 45	ATELIER/SIMULATION*
13 H 45 – 14 H 30	ATELIER/SIMULATION*
14 H 30 – 14 H 45	CONCLUSION

ORGANISATRICES : Docteure Sophie Alloul et Docteure Visal Pen
MODÉRATRICE : Docteure Sophie Alloul

***Ateliers en petits groupes**

CRÉDITS

Cette activité est accréditée par le Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, pour reconnaître pour les médecins spécialistes: **2 heures de section 1, 2 heures de section 3**, pour les médecins de famille: **4 heures non confondu**, participants de cette activité, pour peu que le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) soit respecté. www.cqdpcm